

LITTÉRATURE.

L'honnête Famille.

V.

(SUITE ET FIN.)

Cependant Frank, par sa bonne conduite, son zèle et son aptitude au travail, avait trouvé chez son patron, M. Barlow, d'aussi excellentes dispositions en sa faveur que son frère James chez M. Cleghorn.

« Vous êtes un brave et bon jeune homme, lui disait un jour M. Barlow, et je ne suis nullement surpris de votre affection pour le père qui vous a inspiré les sentiments que vous montrez et les principes qui vous servent de règle de conduite. Mais quelle honte qu'un tel père soit dans une maison de charité ! Vous dites qu'il ne veut pas consentir à être à charge à aucun d'entre vous et qu'il ne veut recevoir aucun secours de ses propres enfants. C'est une fierté louable et qui convient à un honorable laboureur ; mais je ne le blâme pas. Mais, mon cher Frank, dites à votre père qu'il peut accepter les secours de votre ami aussi bien que les vôtres. Vous aurez chez moi un crédit de 500 livres sterling, quand il vous plaira... Ne me remerciez pas, mon garçon, je vous dois la moitié de cet argent pour les services que vous me rendez comme clerc dans mon étude, et l'autre moitié m'est suffisamment garantie par votre aptitude et vos succès futurs dans les affaires. Vous pourrez me payer dans un an ou deux ; ainsi vous ne m'aurez aucune obligation. Je prendrai même votre billet pour la moitié de la somme, si cela peut satisfaire votre fierté et celle de votre père. »

La manière dont cette proposition était faite toucha le cœur de Frank. Il était trop sensible pour ne pas être ému de tant de bonté. Il allait exprimer dans les termes les plus vifs toute sa reconnaissance, lorsque M. Barlow l'interrompit : « Venez, venez, pourquoi perdez-vous votre temps ici à parler sentiment quand nous avons à écrire sur papier timbré l'ouvrage qui exige quelque diligence : un contrat de mariage à expédier pour M. Folingsby, neveu de Mme Hungerford. »

Frank se mit à dresser le contrat.

Tandis qu'il écrivait avec son patron, ils furent interrompus par l'arrivée de M. Josiah Crumpe. Il venait annoncer à M. Barlow la mort de mistress Crumpe et requérir son assistance pour ouvrir le testament. La pauvre dame avait langué plusieurs mois de plus qu'on ne pensait ; et pendant toute sa maladie, Patty, avec une inépuisable douceur de caractère, avait enduré tous ses caprices et ses mauvais traitements. Ceux qui supposaient qu'elle agissait par intérêt croyaient qu'elle avait usé de tout son empire sur l'esprit de sa maîtresse pour son propre avantage. Ils étaient certains qu'elle lui avait laissé une grande partie de sa fortune. Les parents de mistress Crumpe en étaient tellement persuadés que, lorsqu'ils se trouvèrent réunis pour entendre la lecture du testament par le ministère de M. Barlow, ils se disaient déjà l'un à l'autre en murmurant :

« Nous passerons par-dessus le testament ; nous l'attaquerons en justice. Mistress Crumpe n'était pas dans son bon sens quand elle a fait cet acte de dernière volonté ; elle avait éprouvé deux attaques de paralysie, cela est facile à prouver. Nous passerons par-dessus le testament. »

M. Josiah Crumpe ne faisait pas partie de ceux qui murmuraient ; il se tenait à l'écart, appuyé sur sa canne, et gardait le silence.

M. Barlow rompit les cachets du testament, l'ouvrit et le lut à ces gens avides. Quel ne fut pas leur étonnement quand ils apprirent que toute la fortune de Mme Crumpe était laissée à M. Josiah Crumpe ! Les motifs de ce legs étaient formulés en ces termes :

« M. Josiah Crumpe étant la seule personne de ma famille

qui ne m'ait jamais tourmentée pour mon argent depuis que je suis sur mon lit de douleur, je lui lègue tous mes biens. Je me fie à sa loyauté pour assurer un sort convenable à l'excellente Patty Frankland, pour laquelle il connaît mes intentions. C'est pour me rendre aux désirs de cette jeune personne que je ne lui ai rien laissé. Je lègue seulement 50 guinées pour subvenir aux besoins de son vieux père. »

M. Josiah Crumpe fut le seul qui entendit sans s'émouvoir la lecture des dernières volontés de sa parente. Tous les autres étaient bruyants dans leurs reproches ou hypocrites dans leurs félicitations.

Aussitôt que le tumulte causé par le désappointement général fut apaisé, M. Crumpe se leva, et comptant avec sa canne les personnes présentes ;

« Vous voilà dix, je crois, dit-il. Eh bien ! chacun de vous me déteste ; mais cela ne change rien à mes desseins. Je soutiendrai ma réputation de franc et loyal marchand anglais, par respect pour moi-même... non par amour pour vous. Je n'ai pas besoin de l'argent de la défunte ; j'ai assez de ma fortune et de mon commerce, sans courir après les héritages. Pourquoi tourmentiez-vous une femme mourante ? Si vous vous étiez mieux conduits, vous auriez été mieux traités ; mais c'est assez pour l'instant. Chacun de vous touchera une somme de 1000 guinées, de laquelle il déduira 50 livres pour les donner à cette généreuse enfant. Je suis sûr que vous regrettez votre injustice à son égard. »

Les assistants étaient trop intéressés à satisfaire M. Crumpe pour ne pas, à l'envi l'un de l'autre, rendre justice à Patty. Quelques-uns même déclarèrent qu'ils n'avaient jamais eu de soupçons contre elle. Ils consentirent très-volontiers à donner les cinquante guinées en déduction de ce qui leur revenait, et comme une sorte d'hommage au mérite de Patty.

Maîtresse alors de cinq cents guinées, elle s'écria :

« O mon cher père ! vous ne resterez pas plus longtemps dans une maison de charité ! Demain sera le plus heureux jour de ma vie... Je ne sais comment vous remercier, monsieur, continua-t-elle en se tournant vers son bienfaiteur.

— Vous m'avez remercié comme vous le deviez et comme je l'aime le mieux, dit le marchand d'un ton simple, et maintenant n'en parlons plus.

Patty se tut pour ne pas contrarier M. Crumpe ; mais elle était impatiente de raconter sa bonne fortune à son frère Frank. Aussi, voulut-elle s'en retourner à Monmouth avec M. Barlow, dans l'espérance de le voir au plus tôt.

« Vous trouverez, lui dit-il, votre frère très-occupé à mettre en ordre des papiers afin de dresser un contrat de mariage. »

Cependant le contrat était terminé, M. Barlow, en rentrant à son étude, l'examina avec soin, et comme il le trouva parfaitement en règle, il envoya Frank le porter aussitôt chez M. Folingsby.

Quand Frank arriva, M. Folingsby était seul.

« Asseyez-vous, je vous prie, monsieur, lui dit-il. Quoique je n'aie jamais eu le plaisir de vous voir, votre nom m'est pourtant bien connu. Vous êtes le frère de Fanny Frankland. C'est une excellente jeune fille ! Vous avez raison d'être fier de votre sœur. Je serais heureux de pouvoir rendre quelque service à vous ou à votre famille. Parlez, et dites-moi ce que je puis faire pour vous. »

Frank baisa les yeux et garda le silence ; car il pensait que M. Folingsby devait se souvenir de l'injustice que lui ou son agent avait commise en renvoyant le vieux Frankland de sa ferme. Il était trop fier pour demander un service à celui dont il pensait devoir attendre une réparation.

En réalité, M. Folingsby avait, comme il le disait, « laissé tous ces soins à son agent, » et il connaissait si peu les affaires de ses fermiers, leurs personnes et même leurs noms, qu'il n'avait pas en ce moment la moindre idée que Frank fût le fils d'un des plus anciens tenanciers de ses propriétés. Il ignorait que le vieux Frankland avait été réduit à chercher un asile dans une maison de charité, par suite de l'injustice